



**RECOMMANDATIONS ET PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA  
MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES AÎNÉES**

**PRÉSENTÉES AU**

**SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR LE PLAN D'ACTION  
GOUVERNEMENTAL POUR CONTRER LA MALTRAITANCE ENVERS LES  
PERSONNES AÎNÉES 2017-2022**

16 mai 2016

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Présentation du réseau à <b>cœur d'homme</b> – <b>Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence</b> .....	4
Les enjeux d'à <b>cœur d'homme</b> et de ses membres concernant la maltraitance envers les personnes âgées.....	6
Recommandations .....	9
Conclusion .....	10
ANNEXE I - ORGANISMES MEMBRES 2015-2016.....	11

## Introduction

Depuis plusieurs années déjà, **à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** est interpellé sur la question de la maltraitance envers les personnes âgées, notre organisme et nos membres offrant des services aux hommes adultes, incluant bien entendu les aînés.

En février 2013, conformément à sa planification stratégique 2012-2017, l'association **à cœur d'homme** s'est donné comme objectif de préparer un grand rassemblement, sur le thème de la maltraitance et des abus envers les aînés. La préoccupation des membres était de permettre au regroupement d'avoir une position associative sur ce sujet. Nous avons choisi de placer ce thème en lien avec les actions que nos organismes posent déjà en regard de la problématique, mais également sur les perspectives futures que prendra cette clientèle dans nos organisations avec le vieillissement de la population québécoise.

À la suite de cette journée d'échange, un plan d'action interne a été rédigé et adopté par le conseil d'administration de l'Association. Parmi les réalisations récentes du plan d'action, notons la participation de l'Association au Forum des partenaires non gouvernementaux au niveau national, la présentation de notre organisme aux journées d'échange des coordonnateurs régionaux en juin 2015, de même que l'inclusion d'**à cœur d'homme** au « Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées » en septembre dernier.

Notre intérêt pour la problématique se traduit également par une collaboration au projet de recherche de Mme Nathalie Sasseville, « Personnes handicapées, âgées et immigrantes vivant dans une dynamique de violence conjugale : état de la situation » ainsi que notre affiliation à l'Association québécoise de gérontologie.

Dans ce contexte, nous souhaitons poursuivre notre réflexion sur cette question et continuer à œuvrer pour une société sans violence. Nous vous présentons donc ici les recommandations de notre Association, de même que celles de nos membres, en vue de la rédaction du prochain plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

## Présentation du réseau à cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

L'association à **cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence** est un organisme communautaire autonome, fondé en 1988, qui a pour mission d'agir comme ambassadeur de ses organismes membres afin de promouvoir, au niveau sociopolitique, un réseau œuvrant en transformation sociale visant des rapports égalitaires et sans violence.

L'Association et ses organismes membres travaillent comme acteurs de changement en faveur de l'égalité entre les sexes. Cette valeur s'incarne à la fois dans nos actions sociales, dans nos activités de concertation, de sensibilisation et d'intervention, et à l'intérieur de notre réseau, à tous les paliers d'organisation, tant dans les conseils d'administration que dans les équipes d'intervention.

L'association à **cœur d'homme** regroupe 29 organismes reconnus au Québec en matière d'aide aux hommes ayant des comportements violents, répartis dans 15 régions administratives. Les organismes membres de l'Association adhèrent aux principes relatifs au mouvement communautaire autonome. Ils adhèrent également aux grands principes de la relation d'aide, développés notamment par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

Notre analyse de la problématique découle des recherches en intervention en violence conjugale et familiale et s'appuie sur l'expertise spécifique et commune des organismes membres. Notre lecture repose sur une analyse sociale qui tient compte des facteurs individuels et collectifs de socialisation et de transmission intergénérationnelle de la violence. Notre discours se fonde sur la croyance dans les changements de comportements de la personne et fait la distinction entre celle-ci et ses comportements violents. à **cœur d'homme** évite de poser les problématiques sociales sous forme de dualité entre les genres. Nous misons davantage sur les principes de solidarité et de mixité afin de se libérer des facteurs d'aliénation issus des normes conservatrices.

Les organismes membres d'à **cœur d'homme** jouent à l'intérieur des réseaux locaux de services (RLS) de nombreux rôles : accueil des hommes aux prises avec des problématiques de violence conjugale et familiale, analyse des besoins, suivi individuel et de groupe visant la responsabilisation et l'abandon des comportements violents; suivi étroit dans les situations à risque élevé, référence et accompagnement vers les ressources appropriées. Selon la recherche de Rinfret-Raynor, Brodeur et Lesieux (2010), les organismes accueillent, en 2007-2008, 3 986 hommes dans leurs activités d'intervention. En 2013-2014, c'est 7 659 personnes qui ont été rencontrées dans le cadre de rencontres d'accueil (à **cœur d'homme**, Rapport statistique 2013-2014). Les hommes qui font appel aux services d'aide sont principalement référés par le réseau de

la santé et des services sociaux (CISSS, psychologues, travailleurs sociaux et autres professionnels), ainsi que par le système judiciaire (Rinfret-Raynor et al., 2010).

Chacun des organismes a développé des activités et une programmation qui répondent aux besoins spécifiques de son milieu. Plusieurs organismes ont notamment développé des services s'adressant aux clientèles vivant des réalités dites « particulières » : hommes subissant de la violence, femmes ayant des comportements violents, hommes âgés, autochtones, minorités sexuelles, immigrants, de même qu'auprès des adolescent-e-s ayant des comportements violents et d'hommes en difficulté.

Par ailleurs, **à cœur d'homme** et ses organismes jouent un rôle important dans les activités de sensibilisation, de même qu'au niveau de la formation spécialisée en matière de violence conjugale au Québec. On estime qu'à travers des activités de prévention et de sensibilisation, les organismes ont rejoint l'an dernier plus de 8 000 personnes de tous âges (écoles, centres de formation professionnelle, carrefours jeunesse-emploi, etc.). Les organismes participent aussi à de nombreuses activités de concertation et ils contribuent régulièrement, de même que l'Association elle-même, à des études en partenariat avec les différents milieux de recherche.

## Les enjeux d'à cœur d'homme et de ses membres concernant la maltraitance envers les personnes âgées

Tel que mentionné précédemment, la problématique de la maltraitance envers les personnes âgées fait partie des préoccupations de notre Association depuis plusieurs années. Dans notre réflexion sur cette question, nous remarquons une dilution de la problématique de la violence conjugale et familiale dans le concept de maltraitance dès qu'il s'agit de personnes de plus de 65 ans.

Ainsi, lorsque l'on se penche sur la question de la violence chez les personnes âgées, on constate rapidement que la documentation et les recherches sont abondantes si l'on envisage la négligence, les mauvais traitements et la violence infligée aux aînés. Si, par ailleurs, nous tournons notre attention sur la violence exercée par les aînés, celle-ci sera le plus souvent abordée sous l'angle de la maladie : une pathologie, une grande souffrance ou des problèmes de communication avec l'entourage fera en sorte qu'une personne ait des comportements agressifs ou violents. Dans le contexte où la majorité des gestes de maltraitance sont commis par un proche, il demeure pour nous important de faire en sorte que les violences en contexte conjugal et familial ressortent davantage dans la lecture de la maltraitance.

Dans ce même contexte, il n'est pas étonnant de constater que peu d'études abordent la violence conjugale chez cette catégorie précise de la population. Les statistiques concernant les infractions commises dans un contexte conjugal (Sécurité publique du Québec, 2013), dénotent néanmoins une hausse de 21,6 % du taux de victimisation chez les 70 ans et plus. Les données démontrent que les femmes âgées sont plus à risque d'être violentées par un conjoint que les femmes en général (62 % contre 45 %) et qu'elles sont davantage victimes de gestes de violence graves puisqu'elles représentent 16 % des victimes de meurtre et 10 % des victimes de tentatives de meurtre, alors qu'elles représentent environ 2 % des victimes des autres types d'infractions (Lise Montminy et Christine Drouin, La violence en contexte conjugal chez les personnes âgées : une réalité particulière, CRI-VIFF, collection Études et analyses no 42, juin 2009, page 3).

Aussi, l'idée de mettre l'emphase sur la maltraitance en contexte conjugal nous paraît porteuse de pistes de solutions jusque-là négligées. Si nous souhaitons participer au développement de milieux de vie sains et sécuritaires pour les victimes de violence conjugale, il importe d'adapter nos pratiques d'intervention auprès des aînés qui exercent de la violence. À notre connaissance, il n'existe aucun outil ou aucune documentation spécifique à l'intervention auprès des hommes aînés exerçant de la violence dans un contexte conjugal. Malgré des aspects spécifiques à leur vécu, l'intervention se réalise actuellement selon les mêmes modalités qu'avec la clientèle générale. Dans les organismes membres d'**à cœur d'homme**, nous constatons qu'il est difficile d'atteindre cette clientèle et nous avons également de la difficulté à

maintenir ces hommes en démarche. Souvent, ils affirment ne pas se reconnaître dans les situations partagées avec les autres participants. Nous estimons donc important de trouver des manières de les rejoindre, mais aussi de faire en sorte que ceux qui fréquentent déjà nos ressources y trouvent des activités adaptées à leur réalité, favorisant ainsi la poursuite de leur démarche. Nous croyons que le fait d'adapter les services pour mieux intervenir auprès de cette clientèle aura éventuellement pour effet de rejoindre une plus grande proportion d'hommes âgés qui exercent de la violence dans un contexte conjugal et familial, contribuant ainsi à favoriser des relations respectueuses et égalitaires entre les hommes et les femmes.

De ce point de vue, le concept de « bienveillance » proposé dans le document de consultation est en lien direct avec le travail que nous effectuons auprès des hommes exerçant de la violence dans un contexte conjugal. En effet, les interventions mises de l'avant dans nos organismes visent l'adoption de comportements positifs par une approche axée sur les solutions. Nous croyons en la capacité humaine d'évoluer et de se développer ainsi qu'au potentiel de changement de chacun. Ainsi, l'idée de mettre de l'avant de façon plus soutenue la reproduction de comportements « bienveillants » et « bienveillants » s'inscrit dans la même lignée que nos interventions quotidiennes auprès des hommes.

D'un autre point de vue, les questions de judiciarisation ont été l'objet d'une réflexion et d'une consultation auprès des membres d'**à cœur d'homme** au cours de la dernière année et ont conduit à la rédaction du document *Recommandation concernant la judiciarisation en matière de violence conjugale et familiale*. Cette réflexion portant sur les auteurs de violence conjugale, dont notamment les hommes âgés qui fréquentent nos ressources, a permis de mettre en évidence quelques constats, dont l'absence d'aide psychosociale pour les personnes accusées. Effectivement, ces dernières sont plus ou moins impliquées dans le processus judiciaire et leur situation ne fait pas l'objet d'une évaluation. Afin de s'assurer d'une évaluation plus rigoureuse de la dangerosité et des risques d'homicides, nous croyons qu'une offre d'aide psychosociale aux hommes accusés est essentielle. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble du document que nous joignons à cet envoi.

Enfin, certains de nos membres ont développé des services pour les hommes en difficulté et nous témoignent régulièrement du manque dans les services pour les hommes âgés victimes de maltraitance et de violence. Ces services sont peu développés et il est difficile pour ces hommes d'avoir accès à un suivi spécialisé. Lorsque l'on connaît la difficulté des hommes à demander de l'aide, cela demeure préoccupant. Aussi, sans restreindre le soutien aux victimes, nous croyons qu'il est important de mettre en place une offre de services égalitaire. Dans le contexte où il existe une pluralité des dynamiques de violence conjugale et des situations dans lesquelles elle s'exerce et qu'environ 30 % des victimes de violence ou de maltraitance sont des hommes, il nous apparaît donc également important d'explorer la question des hommes âgés victimes de la violence de leurs proches afin d'adapter notre

intervention auprès d'eux. Dans ce sens, il nous apparaît essentiel de miser sur l'expertise des organismes déjà en place afin de bonifier les connaissances sur la maltraitance en contexte conjugal. Notre réseau a récemment développé des liens de partage d'expertise entre les acteurs intervenant auprès des hommes exerçant de la violence et les intervenants auprès des aînés. Nous souhaitons poursuivre et développer ces collaborations au cours des prochaines années afin de documenter les outils existants et les meilleures pratiques. Un meilleur réseautage et un partage des expertises ne peuvent, encore une fois, que permettre un meilleur arrimage des services et l'occasion d'explorer des pratiques allant au-delà d'un travail se faisant malheureusement souvent en silos. Des liens sont aussi à bonifier auprès des milieux de la recherche, notamment la Chaire de recherche sur la maltraitance de l'Université de Sherbrooke. Finalement, nous croyons que les résultats espérés doivent se faire par un meilleur réseautage entre les organismes membres et leurs partenaires locaux. Ainsi, des liens divers seront à bonifier avec les tables de concertation locales œuvrant avec les aînés ou plus spécifiquement, en maltraitance auprès des aînés.



## Recommandations

- 1) Faire en sorte que les violences en contexte conjugal et familial soient nommées explicitement dans la lecture de la maltraitance.
- 2) Définir la maltraitance en contexte conjugal et familial.
- 3) Soutenir la recherche sur la maltraitance en contexte conjugal et sur les caractéristiques d'une personne vivant de la maltraitance en contexte conjugal et familial.
- 4) Développer et diffuser les connaissances en matière de maltraitance en contexte conjugal et familial.
- 5) Soutenir le développement des pratiques auprès des personnes âgées exerçant de la violence.
- 6) Établir un protocole de collaboration entre les différents acteurs œuvrant auprès d'aînés vivant de la maltraitance en contexte conjugal afin d'y assurer une meilleure prise en charge.
- 7) Sensibiliser les acteurs travaillant auprès des personnes âgées à la maltraitance en contexte conjugal et familial.
- 8) Offrir de la formation concernant l'intervention en contexte de maltraitance conjugale et familiale aux divers acteurs travaillant auprès des aînés afin de mieux les outiller.
- 9) Favoriser la concertation entre les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées vivant dans un contexte de maltraitance conjugale et familiale.
- 10) Développer une offre de services égalitaire entre les hommes et les femmes qu'ils soient victimes ou auteurs de maltraitance en contexte conjugal et familial.

## Conclusion

La maltraitance envers les personnes âgées est un problème social dont il ne faut pas nier l'ampleur et l'importance. Notre association souhaite poursuivre sa réflexion sur le sujet et élaborer des actions concrètes afin d'intervenir efficacement dans les situations de maltraitance en contexte conjugal. Les liens que nous avons tissés au cours des dernières années avec différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées vont en ce sens. Une meilleure connaissance de la problématique et une concertation accrue permettront certainement de répondre aux besoins de chacun et d'ainsi contribuer à une société sans violence.

**à cœur d'homme** a apprécié l'invitation à collaborer au processus de consultation et nous espérons que les recommandations formulées puissent y être intégrées. Nous souhaitons que cette réflexion soit un pas de plus dans l'établissement de collaboration entre nos deux réseaux.

## ANNEXE I - ORGANISMES MEMBRES 2015-2016

### BAS SAINT-LAURENT

#### **C-TA-C**

158, rue Belzile, Bureau 01  
Rimouski (Québec) G5L 3E4  
418-725-2822  
[c-ta-c-rimouski@globetrotter.net](mailto:c-ta-c-rimouski@globetrotter.net)

#### **Trajectoires hommes du KRTB**

48, rue Témiscouata, C.P. 5  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2X9  
418-605-0878  
[trajectoireshommes@hotmail.com](mailto:trajectoireshommes@hotmail.com)

### SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

#### **Le Cran**

1230, boul. Walberg, suite 314  
Dolbeau - Mistassini (Québec) G8L 1H2  
1-877-276-5802  
[administration@lecran.info](mailto:administration@lecran.info)

### CAPITALE-NATIONALE

#### **GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives)**

273, du Parvis  
Québec (Québec) G1K 6G7  
418-529-3446  
[infos@legapi.com](mailto:infos@legapi.com)

#### **SHIC de Charlevoix**

367, Saint-Étienne, Bureau 314  
La Malbaie (Québec) G5A 1M3  
418-665-3477  
[shic@videotron.ca](mailto:shic@videotron.ca)

### MAURICIE-BOIS-FRANCS

#### **Halte Drummond**

152, rue Cockburn  
Drummondville (Québec) J2C 4L3  
819-472-5299  
[haltedru@aide-internet.org](mailto:haltedru@aide-internet.org)

#### **Homme Alternative**

90, rue Girouard  
Victoriaville (Québec) G6P 5T5  
819-357-5757  
[info@hommealternative.qc.ca](mailto:info@hommealternative.qc.ca)

#### **L'Accord-Mauricie**

991, rue Champflour  
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Z8  
819-693-5264  
[info@accordmauricie.com](mailto:info@accordmauricie.com)

### ESTRIE

#### **Le Seuil de l'Estrie**

C.P. 1503 Succ. Place de la Cité  
Sherbrooke (Québec) J1H 5M4  
819-821-2420  
[leseuil@abacom.com](mailto:leseuil@abacom.com)

### MONTRÉAL

#### **OPTION**

1150, boulevard Saint-Joseph Est, #104  
Montréal (Québec) H2J 1L5  
514-527-1657  
[option@cooptel.qc.ca](mailto:option@cooptel.qc.ca)

#### **Pro-gam**

1453, rue Beaubien Est, bureau 205  
Montréal (Québec) H2G 3C6  
514-270-8462  
[stevbel53@hotmail.com](mailto:stevbel53@hotmail.com)

**Service d'aide aux conjoints (SAC)**  
10 000, rue Lajeunesse, bureau 230  
Montréal (Québec) H3L 2E1  
514-384-6296  
[serviceaideconjoints@bellnet.ca](mailto:serviceaideconjoints@bellnet.ca)

#### OUTAOUAIS

**Donne-toi une chance**  
1939, rue St-Louis, local 4  
Gatineau (Québec) J8T 4H5  
819-205-1451  
[administration@donnetoiunechance.org](mailto:administration@donnetoiunechance.org)

**L'Impact-Rivière Gatineau**  
270, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8  
819-449-3077  
[impactrivieregatineauorg@videotron.ca](mailto:impactrivieregatineauorg@videotron.ca)

#### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**S.A.T.A.S.**  
121, rue Principale Sud, C.P. 38  
Amos (Québec) J9T 3A5  
819-732-5253 Poste 15  
[crcatnq\\_lesardc@cableamos.com](mailto:crcatnq_lesardc@cableamos.com)

#### CHAUDIÈRE-APPALACHES

**Centre Ex-Equo**  
630, boulevard Vachon Nord  
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M2  
1-877-613-1900 #123  
[exequo@globetrotter.net](mailto:exequo@globetrotter.net)

**Entraide au masculin Côte-Sud**  
62, rue Lamartine Ouest  
L'Islet (Québec) G0R 1X0  
418-247-5030  
[entraideamasculin@videotron.ca](mailto:entraideamasculin@videotron.ca)

**Se parler... D'Hommes à Hommes**  
37, rue Notre-Dame Ouest  
Thetford Mines (Québec) G6G 1J1  
1-877-335-9717  
[separerdhommesahommes@hotmail.com](mailto:separerdhommesahommes@hotmail.com)

#### LANAUDIÈRE

**Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo**  
688, boulevard Manseau  
Joliette (Québec) J6E 3E6  
450-756-4934  
[caho@caho.ca](mailto:caho@caho.ca)

#### LAURENTIDES

**Accroc**  
60, boulevard des Hauteurs  
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 1R4  
450-569-7779  
[info@accroc.qc.ca](mailto:info@accroc.qc.ca)

**PAIX (Programme d'aide et d'intervention)**  
C.P. 523  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)  
J8C 3C6  
1-819-326-1400  
[paix@cgcable.ca](mailto:paix@cgcable.ca)

#### MONTÉRÉGIE

**AVIF - Action sur la violence et intervention familiale**  
330, rue Pierre Boursier, suite 1200  
Châteauguay (Québec) J6J 4Z2  
450-692-7313  
[avif@bellnet.ca](mailto:avif@bellnet.ca)

**Entraide pour Hommes  
Vallée-du-Richelieu/Longueuil**  
551, boulevard Laurier, #204  
Beloeil (Québec) J3G 4J1  
450-446-6225  
[info@ehvr.org](mailto:info@ehvr.org)

**Maison le Passeur**  
71, rue de Ramezay, Local 227  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1  
450-743-8403  
[louisep@maisonlepasseur.com](mailto:louisep@maisonlepasseur.com)

**Ressource pour Hommes de la  
Haute-Yamaska**  
739, rue Dufferin  
Granby (Québec) J2H 2H5  
450-777-6680  
[info@rhhy.qc.ca](mailto:info@rhhy.qc.ca)

**Via l'anse**  
340, boulevard du Havre, bureau 103  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6S 4S6  
450 370-3200  
[vialanse@cgocable.ca](mailto:vialanse@cgocable.ca)

#### [GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA MADELEINE](#)

**Convergence**  
28, 1<sup>e</sup> Rue Ouest  
Sainte-Anne-des Monts (Québec) G4V  
2G5  
418-763-5001  
[convergence4511@gmail.com](mailto:convergence4511@gmail.com)

**Hommes et Gars**  
207-350, chemin Principal  
Cap-Aux-Meules (Québec) G4T 1C9  
418-986-1811  
[hommesetgars@hotmail.ca](mailto:hommesetgars@hotmail.ca)

[LAVAL](#)  
**CHOC (Carrefour d'Hommes en  
changement)**  
25, boulevard Lévesque Est  
Laval (Québec) H7G 1B3  
450-975-2462  
[choc@organismechoc.com](mailto:choc@organismechoc.com)